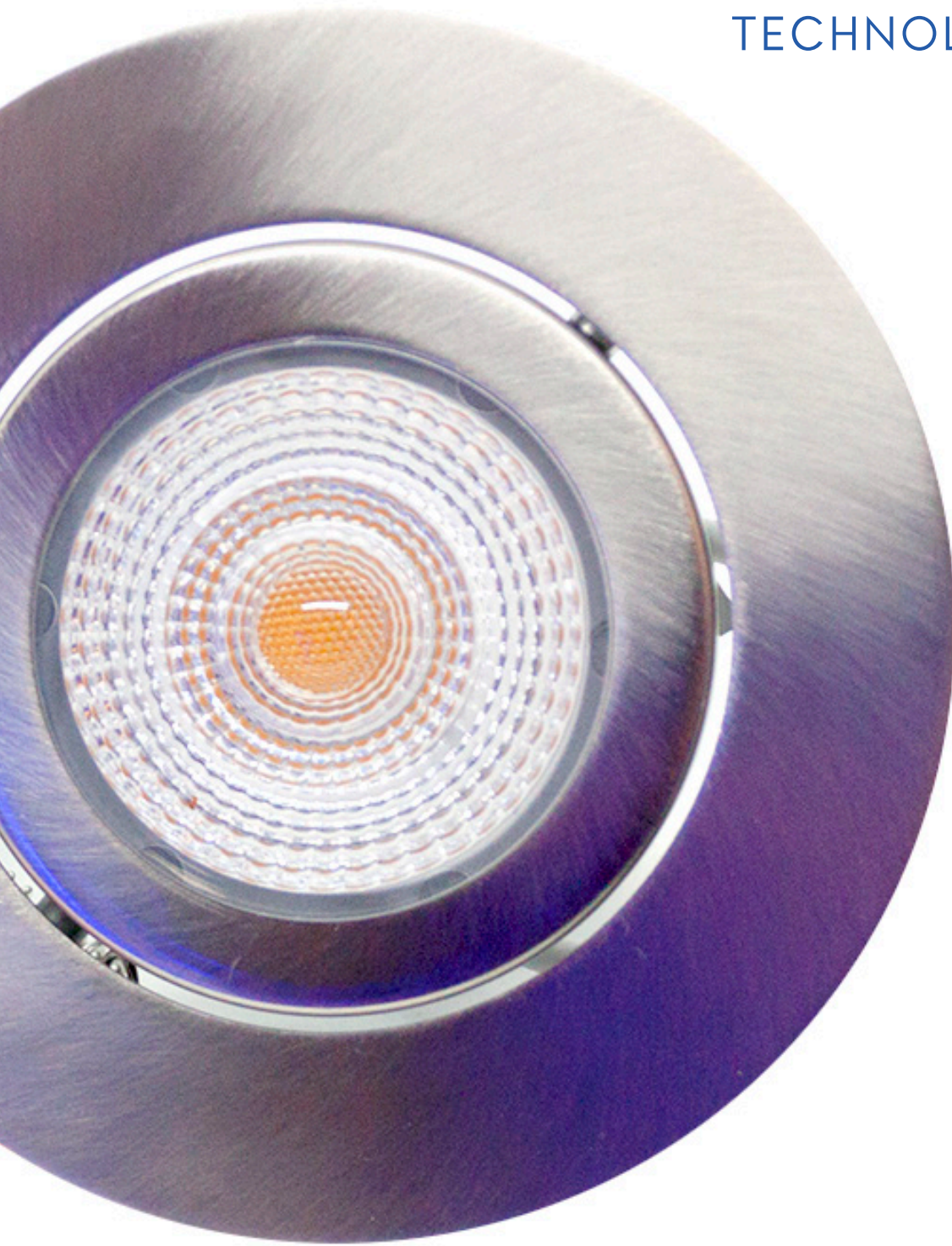


TITANIUM
TECHNOLOGIE



Projecteurs encastrés
2022



TT-DOWN-007-3W Page 3

Voltage (VDC)	Puissance (W/m)	Flux lumineux			Ouverture d'installation (mm)	Gradable
		30K	40K	60K		
12	3	150	165	180	45	Oui



TT-DOWN-008-3W Page 4

Voltage (VDC)	Puissance (W/m)	Flux lumineux			Ouverture d'installation (mm)	Gradable
		30K	40K	60K		
12	3	150	165	180	50	Oui



TT-DOWN-016 Page 5

Voltage (VDC)	Puissance (W/m)	Flux lumineux (L/W)	Ouverture d'installation (mm)	Gradable
				Oui avec application
120, 12	12	72	86	Oui avec application



TT-P120D-9W-120W Page 6

Voltage (VDC)	Puissance (W/m)	Flux lumineux	Ouverture d'installation (mm)	Gradable
				Oui
120	9	800 ~ 850	102	Oui



TT-P120D-9W-12W Page 7

Voltage (VDC)	Puissance (W/m)	Flux lumineux	Ouverture d'installation (mm)	Gradable
				Oui
12	9	800 ~ 850	102	Oui



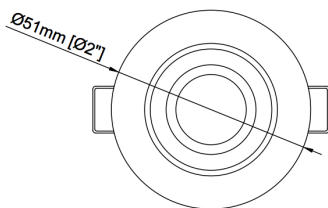
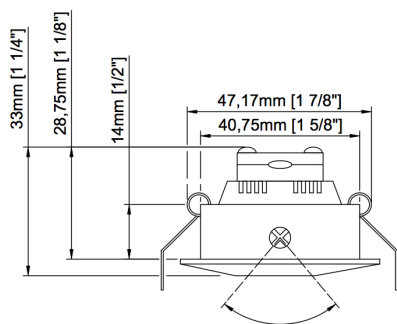
TITANIUM

TECHNOLOGIE

TT-DOWN-007-3W



- Projecteur encastré avec faisceau orientable.



Voltage	12vDC
Puissance	3w
Ampérage	0,25A
Angle	15°, 30°, 45°, 60°
Lumens	150 (30K) 165 (40K) 180 (60K)
Dimension	Ø51 mm x 32 mm Ø2" x 1 1/4"
Ouverture d'installation	45 mm 1 3/4"
Finition	WH - Blanc C - Argent BK - Noir
Gradable	Oui
Couleur DEL	30K - Blanc chaud 2800~3200K 40K - Blanc neutre 4000~4500K 60K - Blanc froid 6000~6500K
IP	44

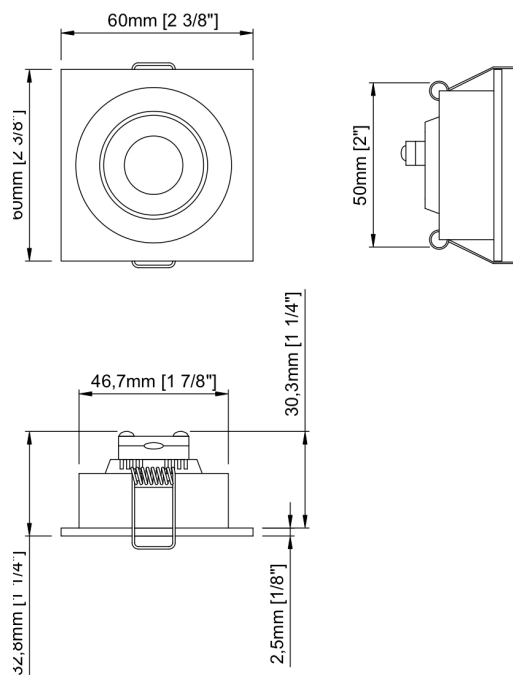
TITANIUM

TECHNOLOGIE

TT-DOWN-008-3W



- Projecteur encastré avec faisceau orientable.



Voltage	12vDC
Puissance	3w
Ampérage	0,25A
Angle	15°, 30°, 45°, 60°
Lumens	150 (30K) 165 (40K) 180 (60K)
Dimension	60 mm x 60 mm x 32 mm 2 ³ / ₈ " x 2 ³ / ₈ " x 1 ¹ / ₄ "
Ouverture d'installation	50 mm 2"
Finition	WH - Blanc C - Argent BK - Noir
Gradable	Oui
Couleur DEL	30K - Blanc chaud 2800~3200K 40K - Blanc neutre 4000~4500K 60K - Blanc froid 6000~6500K
IP	44

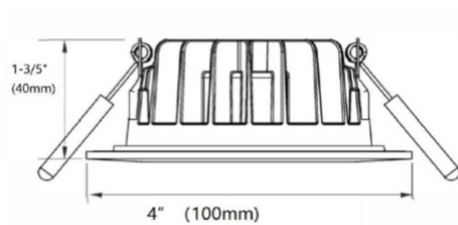
TITANIUM

TECHNOLOGIE

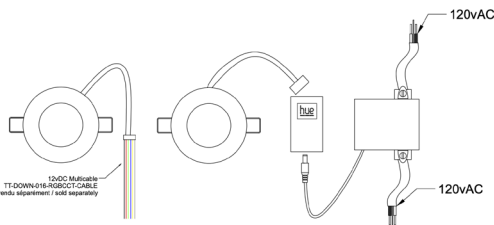
TT-DOWN-016



- Ce luminaire est doté d'un COB RGB + blanc ajustable qui communique par le hub Hue/Echo Plus
- Convient pour emplacement humide.
- Boîte de jonction 120vAC incluse.



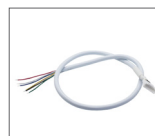
Voltage	120vAC, 12vDC
Puissance	12W
Ampérage	1A
Angle	60°
Lumens	72lm/w
Dimension	Ø100mm x 40mm Ø4" x 1 ⁵ / ₈ "
Ouverture d'installation	86mm 3 ³ / ₈ "
Finition	WH - Blanc BR - Nickel brossé BK - Noir
Gradable	Oui avec application
Couleur DEL	RGBCCT - RGB + Blanc chaud 2700K + Blanc froid 5000K
IP	44



Accessoires



PHILIPS HUE
BRIDGE V2



TT-DOWN-016-
RGBCCT-CABLE

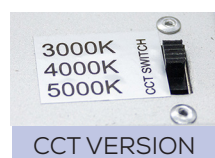
TITANIUM

TECHNOLOGIE

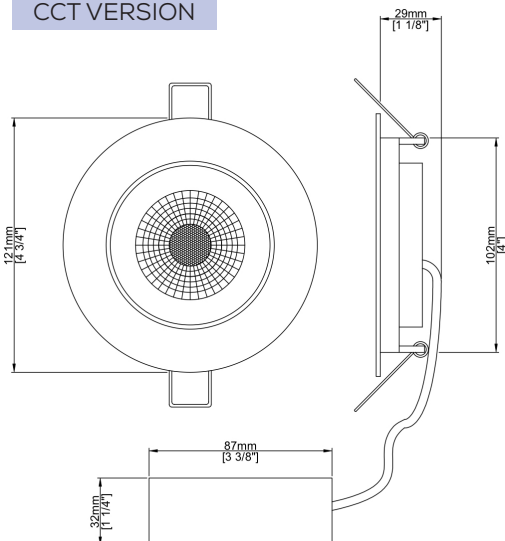
TT-P120D-9W-120V



- Encastré mince avec boîte de jonction 120vAC Gradable incluse.
- Idéal pour les plafonds suspendus et endroit restreint en dégagement.
- Faisceau orientable.
- Sélecteur de température couleur pour la version CCT.
- Température couleur gradable selon l'intensité pour la version DW (100%-3000K à 10%-2000K)



CCT VERSION



Voltage	120vAC
Puissance	9W
Ampérage	0,06A
Angle	40°
Lumens	800~850
CRI	90
Dimension	Ø121 mm x 30mm Ø 4 ³ / ₄ " x 1 ¹ / ₈ "
Ouverture d'installation	102mm 4"
Finition	WH - Blanc BR - Nickel brossé BK - Noir
Gradable	Oui
Couleur DEL	27K - Blanc chaud 2700K 30K - Blanc chaud 3000K 40K - Blanc neutre 4000K 50K - Blanc froid 5000K CCT - Blanc 3000K-4000K-5000K DIM - Gradable 3000K~2000K
IP	44

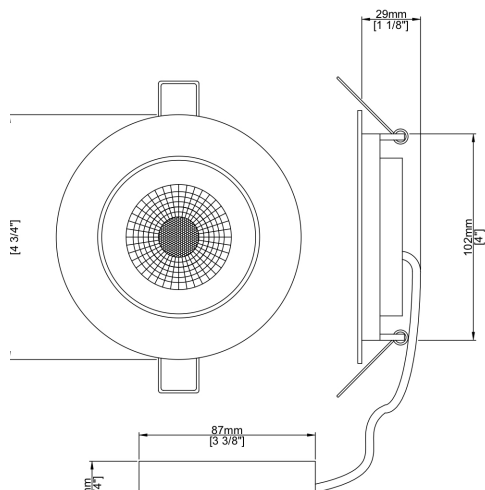
TITANIUM

TECHNOLOGIE

TT-P120D-9W-12V



- Idéal pour les plafonds suspendus et endroit restreint en dégagement.
- Faisceau orientable.



Voltage	12VDC
Puissance	9W
Ampérage	0,75A
Angle	40°
Lumens	800~850
Dimension	Ø121 mm x 30mm Ø 4 ³ / ₄ " x 1 ¹ / ₈ "
Ouverture d'installation	102mm 4"
Finition	WH - Blanc BR - Nickel brossé BK - Noir
Gradable	Oui
Couleur DEL	27K - Blanc chaud / Blanc chaud 2700K 30K - Blanc chaud / Blanc chaud 3000K 40K - Blanc neutre / Blanc neutre 4000K 50K - Blanc froid / Blanc froid 5000K
IP	44

GARANTIE LIMITÉE DE TROIS (3) ANS

Titanium Technologie offre la présente Garantie limitée, celle-ci étant valide pour une période de trois (3) ans à compter de la date d'achat originale du présent produit Titanium Technologie (ci-après : le «Produit»). Une liste des produits Titanium Technologie visés par la présente Garantie limitée se trouve à la fin du présent texte de garantie.

La présente Garantie limitée ne s'applique qu'à l'acheteur original du Produit et elle ne peut être cédée ni transférée.

La présente Garantie limitée n'a pas pour effet d'exclure, restreindre, limiter ou modifier la garantie légale accordée par la loi à l'acheteur du Produit.

Le présent Produit est un produit de qualité. Il a été conçu et sélectionné avec soin. S'il s'avérait que le Produit présente un vice de fabrication ou qu'une ou plusieurs pièces du Produit soient défectueuses, le détaillant du Produit remplacera ou réparera, à sa seule discrétion, la ou les pièces défectueuses ou le Produit, selon le cas, le tout sans frais et aux conditions cumulatives suivantes : 1) l'acheteur doit s'adresser au détaillant auprès de qui il a effectué son achat; 2) l'acheteur doit remettre au détaillant le ou les pièces défectueuses ou encore le Produit; 3) l'acheteur doit remettre au détaillant la facture comme preuve de son achat et de la date de cet achat; 4) l'acheteur doit fournir des informations d'identification de Produit, notamment, le numéro de série ou le numéro de modèle; et 5) la période de trois (3) ans couverte par la présente Garantie limitée ne doit pas être expirée. Si le détaillant décide de remplacer la ou les pièces défectueuses, la ou les pièces de remplacement seront neuves ou remises à neuf équivalentes à des pièces neuves.



EXCLUSIONS ET LIMITES DE LA GARANTIE LIMITÉE

La présente Garantie limitée ne s'applique pas :

1. aux pièces consommables;
2. à l'usure normale;
3. lorsque le Produit est utilisé à des fins autres que celles déterminées par le fabricant;
4. lorsque le Produit n'est pas installé par un électricien accrédité lorsque des travaux en électricité sont requis;
5. lorsque le numéro de série ou autres identifiants du Produit sont oblitérés ou supprimés;
6. aux dommages purement esthétiques et n'affectant pas l'usage normal du Produit, notamment, les égratignures, bosses etc.;
7. aux frais de main-d'œuvre, notamment d'installation, de désinstallation ou d'expédition du Produit, lesquels seront assumés par l'acheteur;
8. aux frais d'appel de service lorsque cet appel de service est fait alors que la présente garantie n'est pas applicable;
9. lorsque les dommages, défauts ou autres problèmes sont causés par :
 - a. un usage anormal du Produit;
 - b. un entretien inadéquat du Produit;
 - c. une mauvaise installation du Produit ou une installation non-conforme au guide d'installation (s'il en existe un);
 - d. une modification, une réparation ou un démontage apporté au Produit par une personne non autorisée par le détaillant ou le fabricant;
 - e. le transport par l'acheteur, son commettant, préposé ou mandataire;
 - f. une négligence de l'acheteur, son commettant préposé ou mandataire;
 - g. un accident
 - h. un cas de force majeure (sont considérés comme étant des cas de force majeure aux fins des présentes, notamment : les catastrophes naturelles, la foudre, les inondations, les incendies etc.);
 - i. tout événement non imputable au Produit lui-même.

En aucun cas le fabricant ou le détaillant ne peut être tenu responsable de tout dommage extraordinaire, spécial, indirect, accessoire ou consécutif résultant de l'utilisation ou de l'incapacité d'utilisation du Produit. La responsabilité de ceux-ci se limite au montant du prix de vente du Produit tel qu'indiqué sur la facture et acquitté par l'acheteur lors de l'achat. Il est entendu que ceci n'a pas pour effet de limiter, restreindre ou exclure la protection accordée par la garantie légale.

VERSION FRANÇAISE ET VERSION ANGLAISE

En cas de conflits entre la version française et la version anglaise du texte de la présente Garantie limitée, la version française a préséance.

MODIFICATIONS

Le présent texte de garantie pourrait être modifié en tout temps.

Liste des produits Titanium Technologie visés par la présente Garantie limitée :

- | | | |
|-----------------|-------------------|-------------------------------|
| 1) TT-2216-XX * | 6) TT-5630-XX * | 11) TT-FL-XX-XX |
| 2) TT-2835-XX * | 7) TT-DOWN-007-XX | 12) TT-PSU-IP20-XX (MEANWELL) |
| 3) TT-335-XX * | 8) TT-DOWN-008-XX | 13) TT-PUCK-2.2W-XX |
| 4) TT-3528-XX * | 9) TT-DOWN-016-XX | 14) TT-PUCK-3W-XX |
| 5) TT-5050-XX * | 10) TT-DR-CV-XX | 15) TT-PUCK-400-V3 |

* Les rubans DEL sont garantis seulement s'ils sont installés dans nos profilés d'aluminium et utilisent nos transformateurs.

Note : La présente liste de produits pourrait ne pas être à jour. Veuillez vous référer plus spécifiquement au produit lui-même (notamment, son emballage ou guide d'installation) pour vous assurer qu'il est bel et bien visé par la présente Garantie limitée.

GARANTIE LIMITÉE DE CINQ (5) ANS



Titanium Technologie offre la présente Garantie limitée, celle-ci étant valide pour une période de cinq (5) ans à compter de la date d'achat originale du présent produit Titanium Technologie (ci-après : le «Produit»). Une liste des produits Titanium Technologie visés par la présente Garantie limitée se trouve à la fin du présent texte de garantie.

La présente Garantie limitée ne s'applique qu'à l'acheteur original du Produit et elle ne peut être cédée ni transférée.

La présente Garantie limitée n'a pas pour effet d'exclure, restreindre, limiter ou modifier la garantie légale accordée par la loi à l'acheteur du Produit.

Le présent Produit est un produit de qualité. Il a été conçu et sélectionné avec soin. S'il s'avérait que le Produit présente un vice de fabrication ou qu'une ou plusieurs pièces du Produit soient défectueuses, le détaillant du Produit remplacera ou réparera, à sa seule discrétion, la ou les pièces défectueuses ou le Produit, selon le cas, le tout sans frais et aux conditions cumulatives suivantes : 1) l'acheteur doit s'adresser au détaillant auprès de qui il a effectué son achat; 2) l'acheteur doit remettre au détaillant le ou les pièces défectueuses ou encore le Produit; 3) l'acheteur doit remettre au détaillant la facture comme preuve de son achat et de la date de cet achat; 4) l'acheteur doit fournir des informations d'identification de Produit, notamment, le numéro de série ou le numéro de modèle; et 5) la période de cinq (5) ans couverte par la présente Garantie limitée ne doit pas être expirée. Si le détaillant décide de remplacer la ou les pièces défectueuses, la ou les pièces de remplacement seront neuves ou remises à neuf équivalentes à des pièces neuves.

EXCLUSIONS ET LIMITES DE LA GARANTIE LIMITÉE

La présente Garantie limitée ne s'applique pas :

1. aux pièces consommables;
2. à l'usure normale;
3. lorsque le Produit est utilisé à des fins autres que celles déterminées par le fabricant;
4. lorsque le Produit n'est pas installé par un électricien accrédité lorsque des travaux en électricité sont requis;
5. lorsque le numéro de série ou autres identifiants du Produit son oblitérés ou supprimés;
6. aux dommages purement esthétiques et n'affectant pas l'usage normal du Produit, notamment, les égratignures, bosses ets.;
7. aux frais de main-d'oeuvre, notamment d'installation, de désinstallation ou d'expédition du Produit, lesquels seront assumés par l'acheteur;
8. aux frais d'appel de service lorsque cet appel de service est fait alors que la présente garantie n'est pas applicable;
9. lorsque les dommages, défauts ou autres problèmes sont causés par :
 - a. un usage anormal du Produit;
 - b. un entretien inadéquat du Produit;
 - c. une mauvaise installation du Produit ou une installation non-conforme au guide d'installation (s'il en existe un);
 - d. une modification, une réparation ou un démontage apporté au Produit par une personne non autorisé par le détaillant ou le fabricant;
 - e. le transport par l'acheteur, son commettant, préposé ou mandataire;
 - f. une négligence de l'acheteur, son commettant préposé ou mandataire;
 - g. un accident
 - h. un cas de force majeure (sont considérés comme étant des cas de force majeure aux fins des présentes, notamment : les catastrophes naturelles, la foudre, les inondations, les incendies ets.);
 - i. tout événement non imputable au Produit lui-même.

En aucun cas le fabricant ou le détaillant ne peut être tenu responsable de tout dommage extraordinaire, spécial, indirect, accessoire ou consécutif résultant de l'utilisation ou de l'incapacité d'utilisation du Produit. La responsabilité de ceux-ci se limite au montant du prix de vente du Produit tel qu'indiqué sur la facture et acquitté par l'acheteur lors de l'achat. Il est entendu que ceci n'a pas pour effet de limiter, restreindre ou exclure la protection accordée par la garantie légale.

VERSION FRANÇAISE ET VERSION ANGLAISE

En cas de conflits entre la version française et la version anglaise du texte de la présente Garantie limitée, la version française à préséance.

MODIFICATIONS

Le présent texte de garantie pourrait être modifié en tout temps.

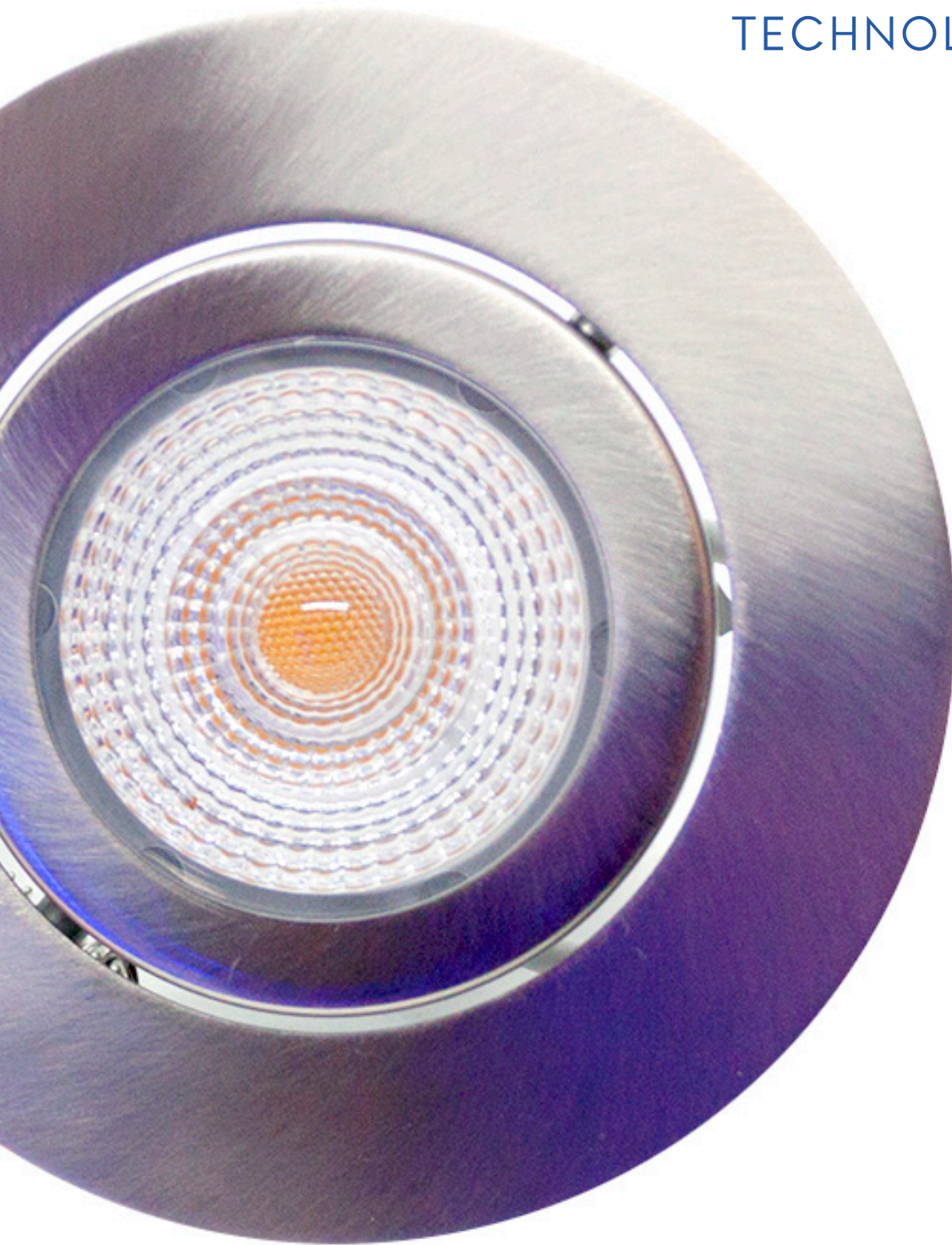
Liste des produits Titanium Technologie visés par la présente Garantie limitée :

- 1) TT-P120D-XX

Note : La présente liste de produits pourrait ne pas être à jour. Veuillez vous référer plus spécifiquement au produit lui-même (notamment, son emballage ou guide d'installation) pour vous assurer qu'il est bel et bien visé par la présente Garantie limitée.

TITANIUM

TECHNOLOGIE



TITANIUM TECHNOLOGIE
TITANIUM TECHNOLOGY
2323, boulevard Versant Nord #111
Québec, QC
G1N 4P4 CANADA
1-866-476-8115 ext.203

www.titaniumtechnologie.com
www.titaniumtechnology.com
vente@titaniumtechnologie.com
sale@titaniumtechnology.com
www.facebook.com/titaniumtechnologie